

6h50 Production

*Société à responsabilité limitée (société à associé unique)
au capital de un (1) euro
Siège social : 3 rue de Duras 75008 Paris
Siren 941998783*

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 08 mai 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq,
Le 08 mai, à dix heures,

Monsieur Lions Alexandre, ACTIONNAIRE unique,

A pris les décisions suivantes :

- Modification des statuts de la société en production de spectacles vivants
-

Première décision

L'actionnaire unique décide de modifier les statuts comme suit :

Production de spectacles vivants

De tout ce que dessus, L'actionnaire unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

M. Lions Alexandre
Président – L'actionnaire Unique

